

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

=====

L'an deux mil vingt-quatre, le 19 décembre à 18h00, le conseil municipal de Saint-Eloy-les-Mines s'est réuni en présentiel en Mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le 12 décembre 2024.

Étaient présents :

M. PALERMO Anthony - M. BEAUSOLEIL Marc - M^{me} DUBOISSET Jacqueline - M. LOUIS-FERANDON Jean-Jacques - M^{me} GIDEL Gwladys - M. GRAND Bernard - M. KRAMARZ Patrice - M^{me} PERRONIN Maryse - M^{me} HILLERE Maryvonne - M. JEROME Christian - M^{me} SIMONET Catherine - M^{me} CHEVILLARD Marlène - M^{me} LOURDIN Marie-Christine - M^{me} ROBIN Nathalie - M. LASSAUZET Bruno - M^{me} JEAN Pascale - M. BOILOT Cédric - M. JOUHET Christian - M^{me} MERCIER Monique

Étaient absents – excusés :

M. PEYNOT Alexandre (procuration donnée à M. JEROME Christian) - M^{me} SAINTIGNY Julie (procuration donnée à M^{me} DUBOISSET Jacqueline) M. JAY Clément (procuration donnée à M^{me} MERCIER Monique) - M. AUZEL Jonathan (procuration donnée à M. JOUHET Christian)

Étaient absents :

M. RAVET Serge - M. PERESSE Sébastien - M^{me} ROCHE Valérie - M^{me} POUMEROL Caroline

M^{me} PERRONIN Maryse a été élue secrétaire de séance.

DCM 2024-05-67 : OUVERTURE PAR ANTICIPATION DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil Municipal d'autoriser l'exécutif de la collectivité à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Considérant que la Commune est en mesure de lancer dès le début de l'année 2025 certains projets générateurs d'engagements contractuels et financiers ;

Considérant que les engagements financiers ne peuvent être honorés d'un point de vue comptable que si les crédits d'investissement ont été ouverts dans le cadre du budget primitif 2025 ;

Le conseil municipal est appelé à se prononcer pour autoriser l'ouverture, par anticipation, des crédits d'investissement pour l'année 2025 suivants :

OPE	COMPTE	INTITULÉ	BP 2024	OUVERTURE 2025 25 % maximum du BP 2024
	202	Frais documents d'urbanisme	15 000.00	3 750.00
	20422	Subv. d'équipement versées	105 638.00	26 409.50
134	2138	Autres constructions	758 527.00	30 000.00
138	2031	Frais d'études	98 000.00	24 500.00
138	21318	Autres bâtiments publics	2 758.80	689.70
138	2138	Autres constructions	6 624.00	1 656.00
138	2313	Constructions	346 772.64	86 693.16
140	2151	Réseaux de voirie	3 237.00	809.25
140	2152	Installations de voirie	146 763.00	36 690.75
140	2315	Installation matériel technique	60 000.00	15 000.00
152	21534	Réseaux d'électrification	171 000.00	42 750.00
152	2315	Installation matériel technique	62 000.00	15 500.00
154	2128	Autres agencements	8 000.00	2 000.00
158	2118	Autres terrains	30 000.00	7 500.00
158	2218	Autres terrains	1 000.00	250.00
174	2031	Frais d'études	5 000.00	1 250.00
174	21314	Bâtiments sportifs	55 897.00	13 974.25
175	21568	Matériel d'incendie	15 868.00	3 967.00
175	21578	Autre matériel technique	7 500.00	1 875.00
175	21838	Autre matériel informatique	5 000.00	1 250.00
175	21848	Autre matériel de bureau	12 800.00	3 200.00
175	2188	Autre immo corporelle	28 180.36	7 045.09
270	2031	Frais d'études	17 040.00	4 260.00
280	2313	Constructions	793 731.00	20 000.00
		TOTAL	2 756 336.80	351 019.70

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser l'ouverture, par anticipation, des crédits d'investissement pour l'année 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour copie certifiée conforme

Le Maire,



Anthony Palermo



Extrait du registre des délibération / DCM 2024-05-67